

Les Français souhaitent redéfinir les critères de performance des entreprises

La Confédération générale des Scop dévoile les résultats du « baromètre de la nouvelle performance des entreprises » réalisé avec OpinionWay* auprès de salariés et de chefs d'entreprise français. Parmi de nombreux enseignements significatifs, cette étude révèle que les seuls critères financiers ne sont plus considérés comme suffisants pour évaluer la performance des entreprises.

L'entreprise demeure un soutien majeur pour les actifs

La crise sanitaire soulève des inquiétudes chez les salariés et les dirigeants, aussi bien concernant l'évolution de la société française que l'évolution de son économie. Pour faire face à cette situation inédite, ils comptent avant tout sur leur entreprise, après eux-mêmes et leur entourage.

Les entreprises sont en effet perçues comme **un soutien prioritaire par 39 % des salariés et 55 % des chefs d'entreprise**, là où l'Etat n'est respectivement cité qu'à 31 % et 12 %. Ces chiffres traduisent la place fondamentale de l'entreprise et l'importance qu'elle revêt à leurs yeux, en particulier dans une période marquée par l'incertitude.

Vers des critères sociétaux pour mesurer la performance d'une entreprise ?

Le modèle économique actuel est profondément remis en question, aussi bien chez les salariés que chez les dirigeants. En effet, **91 % des salariés estiment que les entreprises doivent revoir leurs critères de performance** et 80 % des dirigeants abondent en ce sens.

Alors que les critères économiques occupaient une place prépondérante dans l'évaluation de la performance d'une entreprise, **85 % des salariés et 82 % des dirigeants estiment que les aspects humains et le respect de l'environnement doivent désormais être pris en compte au même titre que les résultats financiers**. Seulement 13 % des salariés et 18 % des dirigeants considèrent qu'une entreprise performante est une entreprise qui ne se concentre que sur ses résultats.

Ainsi, si les critères économiques comme **la création ou le maintien d'emplois ainsi que l'importance de la répartition des bénéfices** demeurent primordiaux, l'évaluation de la performance se doit donc d'inclure des critères sociétaux. **L'égalité femmes/hommes** (perçue comme très importante par 44 % des salariés et 54 % des dirigeants), **l'implication des salariés dans les décisions de l'entreprise** (à respectivement 38 % et 48 %) mais aussi **la réduction de l'impact environnemental et l'engagement vers la transition énergétique** (à respectivement 37 % et 38 %) figurent parmi les critères émergents de l'économie du « monde d'après ».

Les Scop, un modèle d'avenir selon les salariés et les dirigeants du secteur privé

Le fonctionnement coopératif des entreprises apparaît comme une **solution alliant l'impératif de viabilité économique de l'activité et le principe d'organisation démocratique** de l'entreprise. Et les acteurs de l'économie française l'ont bien compris : **85 % des salariés et 76 % des dirigeants perçoivent les Scop comme des entreprises d'avenir**.

Les salariés et les chefs d'entreprise n'hésitent pas à se projeter, laissant la part belle aux Scop dans l'économie de demain : **87 % des salariés souhaiteraient que les Scop prennent de l'importance dans les années à venir**, et 74 % des dirigeants y sont également favorables. Cette perception très positive des sociétés coopératives se traduit également en termes d'intentions : **pas moins de 77 % des salariés déclarent qu'ils aimeraient un jour travailler au sein d'une structure de ce type**. Plus d'un quart des dirigeants seraient également favorables à transformer leur entreprise en Scop.

**Etude réalisée auprès de 1 007 salariés et 501 dirigeants d'entreprise du secteur privé du 3 au 22 septembre 2020*

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des 63 000 salariés des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Pierre Jouneaux – p.jouneaux@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14

Hortense Paul-Dauphin – h.paul-dauphin@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97